



Compagnie de Saint-Gobain – Société anonyme au capital de 2 125 351 100 euros
Les Miroirs – 18, avenue d'Alsace – 92400 Courbevoie

Le 2 mai 2013

Modalités de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée générale du 6 juin 2013

Les actionnaires de la Compagnie de Saint-Gobain sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 6 juin 2013 à 15 heures au Grand Auditorium du Palais des Congrès de la Porte Maillot à Paris (17ème).

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 29 mars 2013 et l'avis de convocation au BALO du 1^{er} mai 2013. Les modalités de participation et de vote figurent dans ces avis.

Les informations et documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur. Ceux visés à l'article R225-73-1 du code de commerce figurent sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante :

<http://www.saint-gobain.com/fr/finance/evenements/assemblee-generale>